



SOCIÉTÉ
PROTECTRICE DES
ANIMAUX ST-ÉTIENNE LOIRE

N° 23
AVRIL 2016

BOULES DE POILS



La fabuleuse histoire de KONGO

« Les animaux sont les anges de cette terre »

Proverbe Péruvien



« On n'a pas deux cœurs, un pour les animaux et un pour les humains. On a un cœur ou on n'en a pas ».

Alphonse de Lamartine

« Les animaux, eux, ont une pureté que l'homme a définitivement perdue »

Brigitte Bardot



« On peut juger de la grandeur d'une nation par la façon dont les animaux y sont traités ».

Gandhi

SOMMAIRE

- 1- le mot du Président
- 2 à 3- le coin des infos
- 4 à 8- dossiers
- 9- la boîte aux nouvelles
- 10- adoption - parrainage - les adoptés
- 11- bulletins adhésion, parrainage et don
- 12- convocation assemblée générale



Chers Adhérents et Donateurs, Madame, Monsieur,

L'image de la SPA Saint-Etienne Loire est véritablement dynamisée par la réalisation des nombreuses actions que nous avons mis en œuvre. Le travail de sensibilisation effectué auprès des médias, mais aussi auprès du grand public porte également ses fruits et nous permet d'attirer de plus en plus de bénévoles.

Nous pouvons nous féliciter collectivement du fait que notre association génère autant d'attrait, de sympathie et de reconnaissance.

Par ailleurs, la rigueur qui est la nôtre dans la gestion des finances permet à la SPA de retrouver une stabilité financière, sans altérer les soins prodigués à nos animaux. Notre bonne gestion rend aussi possible la réalisation de travaux divers et l'achat de matériel.

La construction de nouveaux parcs permet à nos pensionnaires de bénéficier de plus de sorties. Le réaménagement de la chatterie permet une détente plus agréable pour nos félins.

Aujourd'hui notre priorité est d'être en capacité de poursuivre notre action pour la protection animale, de recueillir un maximum d'animaux en détresse et de continuer à les soigner afin qu'ils retrouvent, dans les meilleures conditions possibles, une famille d'adoption ou, dans certains cas, une famille d'accueil.

Malheureusement, nos interventions pour maltraitance se multiplient. Je vous invite à sensibiliser votre entourage à ce sujet et à ne pas laisser vivre des animaux dans des conditions inadaptées et inacceptables.

Ces dernières années, les efforts consentis par l'ensemble des membres du conseil d'administration ont permis ce renouveau de la SPA de Saint-Etienne.

Une image plus dynamique rend le refuge plus agréable à visiter et nos pensionnaires plus heureux.

Les conditions favorables, dans lesquelles se trouve notre association, nous permettent de nous projeter sereinement vers l'avenir et d'avoir une vision à long terme assurant la pérennité de notre structure et de nos actions.

Au nom des administrateurs, je tiens une nouvelle fois à vous remercier de votre soutien fidèle et tellement nécessaire.

Comme toujours, je tiens à saluer le dévouement des bénévoles et animaliers qui œuvrent auprès de nos pensionnaires qui, en retour, manifestent, à leur façon, leur gratitude.

N'oubliez pas les nombreuses manifestations à venir et notre **Assemblée Générale du samedi 23 avril 2016 à 14 h 30** à la Maison des Associations à Saint-Etienne.

Au plaisir de vous retrouver prochainement.

Bien Cordialement.

Pierre PORTERAT - Président

REMERCIEMENTS

Aux bénévoles, adhérents, parrains et marraines, adoptants, familles d'accueil, donateurs et légataires,
à la Ville de St-Etienne, à la Ville de La Fouillouse, à la Ville d'Andrézieux,
à nos partenaires vétérinaires, au journal Le Progrès, à RCF, à France Bleu, à TL7, à Anima, à la discothèque le 1810,
à Aurélien Piégay –photographe-, au restaurant l'Escargot d'Or, à Catherine Peyret, à Marc Davier, à Bruno Régnier,
à Mathilde et Vincent, à Stéphane Montagnon Sté Diagram, à Muriel Roche, à Me Fabienne Rocher,
à Cathy Zen –massage-, à Brigitte Rabeyrin -reflexologue plantaire-, à Loïc Coiffeur à St-Etienne,
à Atelier Pailleté à St-Etienne, à l'Orangerie à l'Etrat, au Petit Helder à St-Etienne, à Exigence Coiffure à St-Etienne,
à Lécizo de Zaza à St-Etienne, à Véro Esthétique à St-Etienne, à Salon de Coiffure Christine à La Fouillouse,
à Marie-Andrée Bancel pour Mylène, au Domaine des Remparts à Marrakech, à la boutique Elium à Rive de Gier,
à Carole Diot –chanteuse-, au groupe Midway, à l'association Barrio Latino à St-Etienne, à Walkyrie Country Danse,
à l'école de danse Co.Jazz Company, au food-truck « La cantine qui trotte »,
aux sociétés AFL, Jaulin SA, Royal Canin, Mars PF, Rapid'Croq, Gutenberg Network, Lucky Imprimerie,
XLPrint, Maison du Café, au Géant Casino La Ricamarie, à Auchan Villars et Auchan Centre Deux, à Leclerc Firminy,
à La Foirefouille St-Etienne, à Jardinerie Lardon à Firminy, à Jardiland Villars, à Brico E.Leclerc à Andrézieux,
à la Confédération Nationale des S.P.A. de France, à ASSO42,
à la Fondation 30 Millions d'Amis, à la Fondation Bardot,
et à **tous les artistes offrant des représentations**, lors des spectacles organisés pour collecter des fonds pour l'association,
sans lesquels la SPA de St-Etienne Loire ne pourrait pas fonctionner et remplir son rôle auprès de nos protégés.
Merci donc à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, nous apportent leur soutien et leur aide.

Le Coin des Infos



Je m'appelle FAVORITE, je suis née en janvier 2008 -c'est ce qu'a estimé le vétérinaire car j'ai été trouvée et je n'étais pas identifiée-. Après avoir passé quelques jours en fourrière, j'ai été accueillie à la S.P.A. de St-Etienne en octobre 2012 et j'y suis toujours...

Focus sur FAVORITE



Autrefois, j'avais mes courtisans, ils s'appelaient une meute. Je fréquentais Jeannot Lapin et suivais ses courses bondissantes dans la rosée du petit matin.

J'étais belle et je le suis toujours !

Je suis devenue un chien perdu sans collier...

Venez me chercher, je vous ferai des câlins, nous partirons ensemble, à l'orée des bois, à la recherche de Jeannot Lapin.

Je vous ferai redécouvrir le printemps, la fête des fleurs, son éclosion d'allégresse et de renouveau...
Christian B.



AGATHE

QUELQUES CHIFFRES DE L'ANNEE 2015

▪ 337 chiens ont été adoptés ☺🐕

🐈 ▪ 247 chats ont été adoptés ☺

Ainsi que : 4 lapins, 2 octodons, 1 cobaye et 1 chinchilla

▪ 15 chiens sont décédés ☹

▪ 19 chats sont décédés ☹



BANDY 🐕

Un large choix d'accessoires pour chats et pour chiens vous est proposé au refuge et lors de nos diverses manifestations (portes ouvertes, Foire de St-Etienne, marché de Noël...) : colliers, harnais, laisses, longues, brosses, jouets...

Vous avez perdu ou trouvé un animal à Saint-Etienne,

contactez :

La fourrière municipale : 04 77 49 11 44

Les services de police : 04 77 48 54 85

Sur une autre commune : la fourrière municipale, la mairie, les services de police ou de gendarmerie ; les vétérinaires de votre commune et des communes avoisinantes qui pourront lire l'identification par tatouage ou puce électronique.

Vous avez trouvé un animal blessé,

contactez :

Les pompiers au 18, votre mairie (l'adjoint de permanence)

La préfecture : 04 77 48 48 48 (service accessible 24h/24)

2016

L'année des M

Une lettre pour chaque année de naissance.

Femelles, mâles nés en 2016, donnez-leur un nom commençant par un M.

Le Coin des Infos

REGLEMENTATION de L'ELEVAGE CANIN et FELIN

Depuis janvier 2016, une nouvelle ordonnance concernant la réglementation de l'élevage canin et félin est venue compléter la législation existante

Elle impose, à toute personne qui vend des chiots et des chatons, de se déclarer à la Chambre d'Agriculture pour obtenir un numéro de Siren, dès la première portée mise en vente -jusqu'alors cette formalité n'était obligatoire qu'à partir de la seconde portée-.

Conseils pour les futurs adoptants :

Vérifier que l'annonce consultée indique bien :

- Le numéro de Siren
 - L'âge de l'animal à céder (de plus de 8 semaines)
 - Le numéro d'identification ou celui de la mère
 - L'inscription ou non à un livre généalogique
 - Le nombre d'animaux de la portée
- Lorsque l'animal vous sera remis, demander au vendeur :
- L'attestation de cession
 - Le document d'information sur les caractéristiques et les besoins de l'animal
 - Le certificat vétérinaire attestant de son bon état sanitaire
 - Son document d'identification.

L'IDENTIFICATION : une obligation légale et une preuve d'amour

Identifiez-le, c'est vital et c'est obligatoire :

depuis 1999 pour les chiens, 2012 pour les chats (article L212-10 du Code Rural)

LES MANIFESTATIONS EN 2016

- . Gala annuel à la salle Jacques Brel à St-Etienne Terrenoire samedi 9 avril à 19h30, grande tombola, entrée 10 €
- . Assemblée Générale annuelle, à Saint-Etienne samedi 23 avril à 14 h 30 à la Maison des Associations
- . Portes ouvertes au refuge samedi 21 et dimanche 22 mai de 10 h 30 à 18 h
- . Collecte dans les magasins RAPID CROQ, samedi 28 mai
- . Soirée au profit de la SPA42 à la discothèque le 1810 à La Talaudière vendredi 3 juin
- . Randonnée, 2 parcours, participation 4 € et 6 € dimanche 5 juin, départ de la SPA St-Etienne
- . Collecte au magasin (à confirmer) vendredi 2 ou samedi 3 septembre à partir de 8 h 30
- . Stand à la Foire de St-Etienne, Hall A, en mezzanine du 23 septembre au 3 octobre
- . Portes ouvertes au refuge samedi 8 et dimanche 9 octobre de 10 h 30 à 18 h
- . Forum des Associations dates à confirmer
- . Soirée au profit de la SPA42 à la discothèque le 1810 à La Talaudière vendredi 4 novembre
- . Collecte au magasin (à confirmer) vendredi 4 ou samedi 5 novembre à partir de 8 h 30
- . Vide-grenier, Salle des Bullieux à Andrézieux-Bouthéon samedi 19 nov. après-midi et dimanche 20 novembre
- . Collecte au magasin (à confirmer) vendredi 2 ou samedi 3 décembre à partir de 8 h 30
- . Portes ouvertes au refuge samedi 10 et dimanche 11 décembre de 10 h 30 à 18 h
- . Marché de Noël du vendredi 16 au dimanche 18 décembre

Certaines dates ou horaires pouvant être modifiés, nous vous conseillons de consulter notre site internet : www.spa42.fr

Retrouvez la **S.P.A. de St-Etienne** sur **TL7** dans l'émission "**Vu d'ici**" diffusée :

. le mercredi à 19 h 35 et 23 h 35

. le jeudi à 21 h 30

. le samedi à 19 h 05

et en replay à tout moment.

Chaleur, Soleil, DANGER POUR LES ANIMAUX

Les textes législatifs sur la protection animale prévoient que la niche d'un chien doit être protégée de la chaleur et de la température excessive, c'est-à-dire à l'abri du soleil.

Ceci est important, car l'animal qui se trouve pendant des heures sous un soleil ardent peut présenter des malaises et des signes d'insolation :

- congestion cérébrale,
- œdème cérébral dû à la défaillance des mécanismes de la thermo régulation,
- tremblements, convulsions.

Cet état impose une visite chez le vétérinaire, d'où les frais qui s'ensuivent. En dehors de ces troubles importants, l'animal peut également présenter une certaine agressivité, suite à un énervement, car le soleil peut devenir insupportable.

L'ombre et la fraîcheur sont indispensables. Aussi, il est conseillé de rentrer l'animal pendant les heures les plus ensoleillées de la journée, à l'intérieur de la maison, dans un sous-sol ou tout autre lieu à l'abri du soleil.

Les dangers pour l'animal se trouvent encore plus grands lorsque celui-ci se trouve dans un véhicule, même si ce dernier est à l'ombre, vitres entrouvertes. Le soleil tourne ! Par grosse chaleur, les voitures sont de véritables fours où il a été constaté que la température peut dépasser les 70° C.

De nombreux cas d'animaux asphyxiés sont constatés chaque été.

L'intervention de la Police et des Sapeurs-Pompiers est demandée. Souvent, il est trop tard pour les ramener à la vie. L'animal présente une diminution de vigilance et un état comateux, accompagnés de troubles respiratoires, cardiaques avec cyanose.

A signaler que les propriétaires de ces animaux font l'objet de poursuites juridiques sérieuses. Il est préférable de laisser son animal à la maison pendant ces périodes plutôt que de l'exposer à des malaises sérieux.

Que faire si on trouve un animal enfermé dans une voiture ?

Au soleil, un animal enfermé dans l'habitacle d'un véhicule peut être exposé à un danger de mort. Mais attention, l'intervention d'un tiers est très réglementée :

. Avertir la Police ou la Gendarmerie locale. En effet, l'article 20 de la loi du 6 janvier 1999, article 214-23 du Code rural, permet de faire procéder à l'ouverture d'un véhicule stationné en plein soleil, en présence d'un policier ou d'un gendarme.

L'article 122-7 du Nouveau Code de procédure pénale précise que « n'est pas pénalement responsable la personne qui, face à un danger actuel ou imminent qui menace elle-même, autrui ou un bien, accomplit un acte nécessaire à la sauvegarde de la personne ou du bien ». Mais cette bonne action engageant votre responsabilité, le propriétaire du véhicule peut se retourner contre vous et porter plainte pour « effraction ». La difficulté résidera alors dans la preuve du « danger actuel ou imminent » que vous devrez apporter devant le juge. Mieux vaut donc être accompagné d'un agent assermenté dans une telle situation.

DOSSIER

ATTENTION

Les chats et les chiens ne régulent pas leur température interne comme les humains et quelques minutes suffisent pour les mettre en danger.

Les chatons, les chiots, les animaux âgés sont particulièrement touchés mais aussi les petits chiens ou les races à nez écrasé, comme les bouledogues, sont extrêmement fragiles.

Les chenilles processionnaires

ATTENTION : danger pour les chats et les chiens

A l'arrivée du printemps, l'apparition des chenilles processionnaires cause de nombreux problèmes : aux humains et aux animaux. La substance produite par les poils de cet insecte est très irritante.

Chats et chiens sont connus pour leur curiosité, et la chenille processionnaire est une cible de choix avec ses poils. Si vous voyez votre animal jouer ou s'approcher de ce type de chenille, agissez immédiatement !

Eloignez-le de l'insecte et vérifiez quelle partie de son corps a été touchée. Ses yeux et sa peau pourraient être rapidement atteints. Néanmoins, c'est la langue qui est la partie la plus sensible.

Contactez immédiatement votre vétérinaire.

Une autre menace pèse sur nos animaux : l'asphalte.

Pour les chiens, les promenades peuvent vite tourner au cauchemar, la température du bitume pouvant atteindre 50°C au sol et plus de 40°C à 15 centimètres de hauteur. Les moments les plus frais de la journée, c'est-à-dire avant 12 h et après 20 h, sont à privilégier pour les balades. Les coussinets, sujets aux brûlures, sont à surveiller de près. Quant à la plage, elle est à proscrire aux heures les plus chaudes.

PETITS DESAGREMENTS et TRACAS DE L'ETE



Quelques conseils pour bien profiter des vacances avec votre petit compagnon :

Bien entendu, à la saison estivale, le traitement antipuces et tiques de votre animal doit bien continuer à être appliqué tous les mois.

A l'occasion de balades dans la nature, votre animal va être amené à rencontrer différents parasites, dont l'aoûta. Il s'agit d'une larve d'acarien orange, qui apparaît en août, et aime par-dessus-tout le sang de votre animal. Il faut surveiller en priorité les pattes, les oreilles, les aisselles et l'aîne, à savoir les endroits facilement accessibles.

Les puces seront également présentes ainsi que la tique qui réapparaît avec la hausse des températures, notamment en forêt mais aussi dans les jardins. Elle peut transmettre des maladies canines graves comme l'ehrlichiose et la maladie de Lyme. Il faut la retirer le plus vite possible en faisant attention de bien la saisir en entier, tête comprise –à l'aide d'une pince à épiler ou idéalement d'une pince à tique- après avoir bien frotté la zone à l'aide d'une compresse imbibée d'alcool. N'hésitez pas à administrer des traitements préventifs avant les vacances car ils permettent de limiter les dégâts.

Demandez conseil à votre vétérinaire.

▪ *Si vous allez dans le sud de la France avec votre chien, pensez à le protéger avec un produit adéquat contre les piqûres de moustiques et phlébotomes, vecteurs de maladies telles que la leishmaniose ou la dirofilariose.*

Si vous appréciez les bains de mer avec votre chien, rincez-le à l'eau claire en rentrant, sa peau n'aime pas le sel.

▪ *Si vous partez à la campagne, attention aux épillets, ces petits morceaux de graminées qui viennent se piquer à l'intérieur des oreilles, de la truffe, entre les coussinets.*

Au retour de promenade, un examen peut éviter les mauvaises surprises et un brossage quotidien est fortement conseillé.

▪ *Si vous partez à l'étranger, vos compagnons sont soumis à des règles strictes :*

Le passeport européen –uniquement délivré par un vétérinaire- permet de voyager sereinement : il prouve que votre animal est identifié et qu'il est à jour de ses vaccins. Un certificat de vaccination antirabique en cours de validité est également obligatoire.

En fonction de la destination choisie, pour connaître toutes les contraintes liées à l'accueil des animaux, prenez conseil auprès de votre vétérinaire, du consulat ou de l'ambassade du pays que vous allez visiter.

Pour partir en toute quiétude : anticipez !

Sa trousse de vacances :

N'oubliez pas son carnet de santé qui comporte de nombreuses informations sur votre animal et qui pourra renseigner le vétérinaire de votre lieu de villégiature en cas de pépin. *Pensez également à conserver le numéro de téléphone de votre vétérinaire sur vous et à vous renseigner sur les coordonnées de praticiens exerçant sur votre lieu de vacances.*

▪ *Pensez à emporter : des lingettes nettoyantes, des compresses stériles, du sérum physiologique, un produit désinfectant, un thermomètre, des ciseaux à bout rond et sa brosse. Munissez-vous également d'un brumisateur pour les coups de chaleur.*

▪ *Pour le rassurer, il saura apprécier d'être entouré d'objets familiers : sa gamelle, sa litière, son jouet, son panier ou sa couverture...*

▪ **Mettez toujours de l'eau fraîche à sa disposition.**

LES PIEGES A EVITER :

Beaucoup de plantes, herbes d'intérieur ou d'extérieur sont potentiellement dangereuses pour les animaux.

Selon le simple contact ou la quantité ingérée, les symptômes peuvent aller du vomissement, aux troubles digestifs, à l'urticaire, à un effet de curare (tremblements, paralysie, problème cardiaque, voire mort).

Les jeunes animaux sont à surveiller car ils mâchonnent toute substance.

A L'EXTERIEUR :

Les plantes les plus toxiques sont : le bouton d'or, l'anémone, la jacinthe, le laurier rose, la tulipe, le lierre, le lys, le houx.

A L'INTERIEUR :

Les plantes les plus toxiques sont : le pommier d'amour, le philodendron, le ficus, l'ail, l'oignon.

LES PRODUITS TOXIQUES :

La mort aux rats, l'autigel (celui-ci a une saveur sucrée très appréciée des chiens).

Si l'animal présente des troubles, essayez de récupérer, dans la mesure du possible, ce que celui-ci a absorbé ou touché et consultez rapidement un vétérinaire.

Ne donnez jamais un médicament humain à un animal car il peut être dangereux, voire mortel, pour lui.

Soyons optimistes quand même, car les plantes absorbées par jeu ou curiosité sont souvent amères, piquantes, irritantes. L'animal n'en avale généralement pas de grandes quantités. **Néanmoins, restons vigilants.**

L'histoire de Kongo

Ce petit loulou s'est échappé du refuge SPA de St-Etienne le 31 mai 2015. Il est resté quelques semaines autour du refuge mais il a été impossible de le capturer, KONGO préférant s'enfuir plus loin, certainement perturbé par la présence et les tentatives d'approches des équipes de soigneurs et des bénévoles.

Début décembre 2015, un signalement est publié sur « Pet Alert 42 » et sur « Animaux 42 perdus-trouvés » montrant un chien errant sur le parking de l'hypermarché AUCHAN de Villars, intouchable et apeuré au milieu des voitures. Un rassemblement est alors organisé par la SPA de St-Etienne pour l'attraper, mais en vain. Le lendemain, une personne est retournée sur le parking du magasin pour tenter une nouvelle fois de l'attraper mais l'exercice s'est avéré plus complexe que prévu !

Ne pouvant le laisser ainsi, le dimanche 13 décembre, cette personne lance un appel via Pet Alert 42, mobilisant une dizaine de personnes. Différents scénarios sont envisagés comme la pose d'une cage dissimulée sous des couvertures, avec de la nourriture à l'intérieur. Au vu des informations recueillies, l'équipe apprend que KONGO a l'habitude de se nourrir dans les poubelles de la cafétéria. A cet endroit, se trouve un local extérieur pouvant servir à la capture.

Un nouveau rassemblement est organisé pour disposer de la nourriture au sol, à l'entrée du local de la cafétéria, et tenter de le retenir dans un espace sécurisé. Mais ce soir-là, KONGO sort plus tôt que d'habitude et passe sur le parking, devant toute l'équipe qui était en plein briefing, et donc pas en place. Une personne extérieure au groupe ayant tenté de l'approcher, KONGO a alors pris la fuite et n'ai pas revenu de la soirée, malgré la patience des bénévoles dans la nuit fraîche.

Après deux tentatives qui sont deux échecs, il est décidé de changer de tactique d'approche et de le nourrir, à heure fixe, en binôme, afin d'assurer, à cinq personnes, un planning efficace sur la semaine. Une gamelle est déposée au pied d'un sapin et une surveillance est effectuée depuis les véhicules pour s'assurer que c'est bien KONGO qui vient manger. Le rituel mis en place fonctionnant, jours après jours, la gamelle est rapprochée des véhicules, puis de plus en plus près des portières en maintenant les fenêtres ouvertes. KONGO vient manger, sait que la nourriture est déposée pour lui et identifie les voitures et leurs occupants.



Un soir, il vient manger le contenu de sa gamelle près de la voiture puis va faire son tour sur le parking du magasin. Une des coéquipières décide de sortir du véhicule et de marcher en l'appâtant avec du fromage et là... KONGO la suit, elle joue au « Petit Poucet » et la technique fonctionne. Ce comportement est alors intégré au rituel de nourrissage. Il termine de manger le contenu de sa gamelle, s'éloigne un peu et c'est le moment de sortir de la voiture, sans l'effrayer, puis lui montrer qu'il y a encore de la nourriture pour lui. L'appâter avec le système du « Petit Poucet » permet de lui démontrer que malgré les déplacements et les mouvements, il peut avoir confiance en ces humains.

De jour en jour, il se détend sans se mettre en mauvaise posture pour autant, la méfiance étant présente dans ses regards. Après trois semaines, il commence à manger dans les mains de ses bienfaitrices, étendu de tout son long pour pouvoir prendre la fuite en cas de menace. Dès lors, progressivement, une laisse et un collier sont laissés au sol, près de sa gamelle, pour qu'il prenne connaissance de ces nouveaux objets et qu'il n'ait pas peur lors de sa future capture.

Malgré diverses péripéties sur le parking, des gens qui l'appelaient, le bruit des camions et les klaxons, KONGO continue à faire confiance à l'équipe qui s'occupe de lui. Un mois et demi de planques, d'analyse de son comportement, de tentatives d'approche, de nuits courtes à passer à débriefer et beaucoup d'inquiétude à son propos car son trajet était composé de dangers redoutables comme la traversée des entrées et sorties d'autoroute, parfois même la traversée de deux voies pour longer les glissières et ressortir là où on ne l'attendait pas.

En semaine, il n'y avait qu'un nourrissage à la main, le week-end, deux étaient organisés en binôme. Une équipière a eu le privilège de le caresser, contact entretenu régulièrement et qu'il n'acceptait que d'elle. Lors du premier nourrissage du samedi 30 janvier, une seconde équipière parvient à le caresser également. Quel progrès !

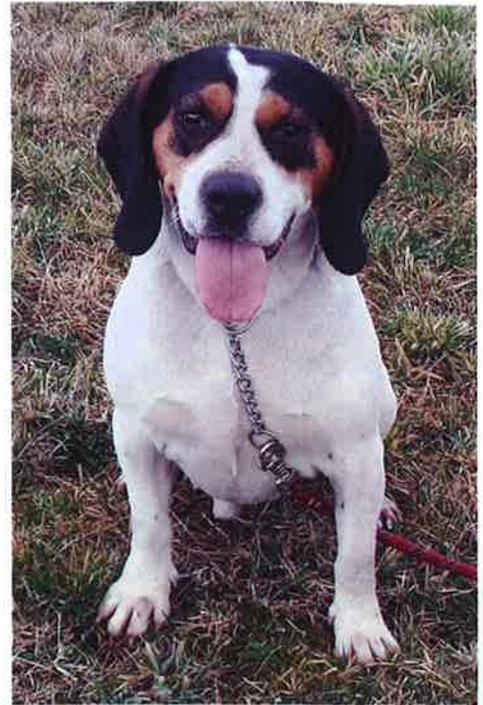
Ce même jour, KONGO ne vient pas au second nourrissage, le temps passe, une des équipières décide de rentrer et la seconde de faire quelques tours avant de rentrer également. Mais au bout du deuxième tour, elle voit KONGO au bord de la route qui arrive en direction du parking du magasin. Donc, elle se remet en place et KONGO arrive, mange le contenu de sa gamelle et le nourrissage à la main se révèle très court. Il est 1 h 30 du matin, le contact est un peu décevant mais seul KONGO est maître du programme !

Au lieu de rentrer comme à l'accoutumée, il reste couché dans l'herbe sur le parking, bizarre, pas son style... Une approche est faite avec caresses, nourriture puis présentation de la laisse et du collier en mouvement : première tentative de passer le collier autour de son cou mais arrivé aux trois quart des oreilles, il ressort la tête. C'est un énorme progrès, il est donc récompensé par de la nourriture et là, il fait un appel au jeu à la personne qui se trouve à chercher un bâton pour le faire jouer, ce qui fonctionne brièvement. Il part faire un tour sur le parking et se recouche plus loin ; habituellement, après avoir mangé, il repartait à son lieu de repos, il ne restait pas aussi longtemps sur le parking et surtout pas couché sur l'herbe.

Un peu plus tard, KONGO se lève et revient se coucher près du point de nourrissage ; l'équipière décide de retourner vers lui, il ne prend pas la nourriture mais se laisse caresser et accepte de jouer en mâchouillant ses bâtons. Il est décidé de tenter une nouvelle fois de lui passer le collier, KONGO étant relativement serein, tout en jouant avec lui. Entre deux échanges de bâton, le collier lui est passé autour du cou mais lorsqu'il le sent, il jette un regard « de travers » et le collier lui est retiré pour poursuivre le jeu. Deux nouvelles tentatives sont faites jusqu'à ce qu'il accepte le collier autour de son cou et qu'il n'en tienne pas compte, trop occupé à jouer avec ses bâtons, permettant à la chanceuse du soir d'accrocher la laisse sans mouvement de stress de la part de KONGO, puisqu'il est resté couché pendant toutes les tentatives.

Quelques minutes plus tard, il se lève, se retourne et ensemble ils font un petit tour, contre toute attente tout se passe très bien. KONGO vient s'asseoir à ses pieds puis se recouche ! Abasourdie, elle téléphone à une autre équipière pour lui raconter ce qu'il vient de se passer, cette seconde personne viendra alors en renfort pour aider à le faire monter dans la voiture car il avait peur de se hisser à l'intérieur.

La patience et le travail de toute une équipe de fervents défenseurs de la cause animale ont payé mais c'est surtout KONGO qui a décidé qu'il était temps pour lui de retrouver une vraie famille et un vrai foyer.



Voici *l'histoire de KONGO*, un chien abandonné à la S.P.A. de St-Etienne, qui s'étant échappé a erré durant huit mois, a finalement redonné sa confiance à quelques humains au prix d'un long investissement. Il aura fallu, aux cinq bienfaitrices, passer beaucoup de temps sous la pluie, le vent, la neige, les réveillons et le jour de l'An sans avoir la certitude d'arriver à une fin heureuse. Après beaucoup de doutes, de remise en question aussi, le dénouement est arrivé seulement après un mois et demi de travail d'approche. KONGO semble maintenant heureux dans sa nouvelle vie de pacha, les photos parlent d'elles-mêmes !

Cette aventure, Christine, Mélanie, Caroline, Alexia et Elodie l'ont vécue intensément. Une pensée aussi pour Véronique qui n'a pas pu être souvent présente à cause de son travail et de problèmes de santé. Merci à toutes pour votre passion qui oublie les aiguilles du temps, passion qui a permis de braver les éléments et la fatigue pour arriver à ce dénouement plus qu'heureux et inespéré.

Toute l'équipe S.P.A. salue le dévouement de ces personnes et donc de cette équipe qui, par le biais de KONGO, a fait naître de belles amitiés paraît-il. KONGO est maintenant officiellement en famille d'accueil et continuera à être suivi médicalement aux frais de la S.P.A. de St-Etienne.

Merci à tous ceux d'entre vous qui ont aidé à ce beau dénouement, notamment aux sites Pet Alert 42 et Animaux 42 Perdus-Trouvés.

La conclusion est qu'avec patience, passion et amour, nous pouvons presque faire des miracles ! Chacun d'entre nous en est capable et, ensemble, tout est possible.



Devant le Poêle
à bois ou sur
mes coussins,
ma vie est plus
confortable !



*KONGO dans
sa nouvelle vie.*

Christine, Mélanie, Caroline, Alexia et Elodie tiennent à faire passer le message suivant : KONGO n'est pas un cas isolé, posséder un animal est un acte responsable et réfléchi, un animal a des besoins et l'on s'engage au minimum pour 10 ans ! Si vous êtes responsable et capable de vous occuper d'un animal, n'achetez pas, adoptez. Pensez à tous les malheureux qui vous attendent derrière les barreaux, ils ont tous le droit à une seconde chance. Si vous ne pouvez pas adopter, devenez famille d'accueil ; en faisant cet acte, vous sauvez deux animaux, celui qui sera chez vous et celui qui prendra sa place au refuge.

REPORTAGE

Quelques manifestations de 2015 reconduites en 2016



Randonnée 2016 : dimanche 5 juin

Nous vous attendons nombreux pour cette 4^e randonnée pédestre au profit des animaux de notre refuge.

En partenariat avec le Géant Casino de La Ricamarie.

Nous organisons, plusieurs fois par an, des **collectes d'aliments et d'accessoires**, pour nos chats et nos chiens, dans les animaleries et supermarchés de la région.



Soirée à la discothèque Le 1810

Deux fois par an : soirée années 80 au profit des animaux de notre refuge.

Venez nombreux !

Prochaines dates :

- . vendredi 3 juin
- . vendredi 4 novembre



Notre stand à la **FOIRE de ST ETIENNE**

Nous aurons le plaisir de vous y accueillir du 23 septembre au 3 octobre, Hall A en mezzanine.

Grand choix d'accessoires pour animaux, d'objets de mode et de décoration, jouets, calendriers 2017, enveloppes surprise...

Marché de Noël à La Fouillouse

Des décorations de table, des couronnes de Noël réalisées par nos bénévoles ont été vendues au profit des animaux de notre refuge. Divers objets de décoration, de mode, des accessoires pour chats et chiens étaient également à la vente.

Rendez-vous en décembre 2016 !





« Le 17 novembre 2015, j'ai décidé de devenir famille d'accueil pour chats. Le hasard a fait que mon premier petit protégé allait être **ELIOT**. Un magnifique chat gris aux yeux verts. Il ne m'aura pas fallu longtemps avant de décider d'adopter définitivement ce petit loulou ! Depuis le début ce n'est que du bonheur ! Eliot s'est bien habitué à la vie de petit prince en appartement. C'est un chat très câlin, d'une grande gentillesse, avec beaucoup d'amour à donner et à recevoir. »
Charlotte V.

« Nous sommes ravis d'avoir adopté **QUICK** ; Il s'est très bien habitué à sa nouvelle maison et il commence à aller dehors. Il est très attachant, ses plaies commencent à cicatriser. Par contre, c'est un chat très matinal qui nous réveille à 6h30, il miaule pour qu'on s'occupe de lui ! J'invite les gens à faire une bonne action et à aller à la S.P.A. de St-Etienne rencontrer un nouveau compagnon qu'ils rendront heureux et qui les rendra heureux. De plus, vous découvrirez une équipe de personnes très sympa qui vous guideront dans votre choix. J'ai été très émue lorsque nous sommes repartis avec **QUICK**, une bénévoles a versé une petite larme, elle avait un faible pour lui ! Je la rassure, il est heureux. Encore un grand merci. »
Marie-Jeanne Z.



« Voici quelques nouvelles de **KEZAC** qui vient de passer son deuxième Noël avec nous. Il est très heureux et de plus en plus à l'aise chez nous. Ses problèmes d'anxiété de séparation se résolvent petit à petit. Il est désormais capable de rester seul sans pleurs et sans faire de bêtises pendant une demi-journée. Que de progrès accomplis ! Il adore jouer dès qu'il y a des petites friandises à gagner... Il s'exécute aux exercices d'obéissance de base, sur récompense. Très gourmand et futé, **KEZAC** a toujours une fâcheuse tendance à voler toutes les bonnes choses qui restent sur la table ou dans la cuisine... on y travaille ! C'est un grand pantouflard qui fait la sieste avec plaisir. Les balades restent toujours une grande joie pour lui, sauf quand les chasseurs sont proches : les coups de fusils et les pétards, **KEZAC** les déteste toujours autant. Encore merci pour votre soutien dans notre adoption et surtout pour l'implication de toute votre équipe auprès des malheureux que vous sauvez. Meilleurs vœux pour 2016. »
Céline C., Marc C. et **KEZAC**

« Coucou, c'est moi **ZINNIO** ! Quand je suis parti du refuge, j'étais un bébé et pas en grande forme. Mais on m'a bien soigné et bien câliné et je suis devenu un jeune chat robuste, joueur, curieux et très sociable avec tout le monde ! Tout va bien. A bientôt et Joyeux Noël à tous mes copains et copines de la S.P.A. de St-Etienne. »
Raphaël R.



« Bonjour, c'est **FRIPOUILLE**. Je vous donne de mes nouvelles : je me porte bien. Dans ma nouvelle famille, je suis le gâté et c'est drôlement chouette. Moi, j'ai eu beaucoup de chance, je suis resté seulement 2 jours au refuge ; mais je pense bien à tous mes copains de la S.P.A. de St-Etienne, j'espère qu'ils auront tous la chance, comme moi, de trouver une gentille famille. Joyeux Noël à tous. »
Aimée M.

« Bonjour, c'est **PRINCESSE**. C'était mon nom à la S.P.A. de St-Etienne, je m'appelle maintenant **IKA**. Je vais bien, je déborde d'énergie. Je faisais un peu de bêtises, mais je commence à me calmer ! Dans ma nouvelle famille, il y a deux enfants et c'est super, je peux jouer avec eux. J'ai de la chance et j'espère que mes ex-compagnons du refuge auront la même chance pour 2016. Grosses léchouilles. »
Philippe H.



« Bonjour, à la S.P.A. de St-Etienne, je m'appelais **LANGÉ**, mes maîtres m'ont rebaptisé **DOUG**. Je vais mieux mais je n'ai pas encore repris mon poids normal. Maintenant, dans ma nouvelle maison avec beaucoup de terrain, je vais essayer de profiter au maximum ! A bientôt. »
Céline F.

Les Animaux

Adoption - Parrainage - Ils ont été adoptés

ILS SONT AU REFUGE DEPUIS LONGTEMPS ET ATTENDENT D'ETRE ADOPTES ou PARRAINES :

ZORRO 4 ans ZAPHIRA 5 ans HECTOR 6 ans WENTA 4 ans GLINKA 5 ans OLYMPE 6 ans PETRUS 10 ans



REDBUL 3 ans MACAO 4 ans MINOUCHKA 11ans GASPACHO 7 ans DIABOLO 8 ans



RENAULT 6 ans



Retrouvez-les sur
notre site Internet
www.spa42.fr



CHOCA né en 2008



COCA né en 2007



HISBROUK né en 2012



PLUTO né en 2009



CHAMPION né en 2007



CESAR né en 2007



PATI née en 2012



CHANEL née en 2007



TURBOT né en 2002

ILS SONT EN "PANIER RETRAITE" : trop âgés ou trop malade, ces animaux ne sont plus proposés à l'adoption. Ils sont toujours à la recherche de parrains et marraines afin d'aider à prendre en charge les frais liés aux soins vétérinaires.

Les chiens : MAXOU, MOCCA, TELLEQUELLE, TINA, TONY, TURNER, ULYSSE et SHETTRY.

Les chats : ARTHUR, BONGO, KINETTE, POUPETTE, RISE et SEIJI.

ILS SONT EN FAMILLE D'ACCUEIL, ils ont toujours besoin de parrains et marraines :

Les chiens : ALF, FILOO, MILO, PATI, TOCKY et URANUS.

Les chats : ARTHUR, BONGO, DUCKY, EURO, KARMA, LOFT, MIKKI, MYRTILLE, NOUKI, OPALINE, RIKITA, SACRE et SAUVAGEON.

ILS CHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL ou UN ADOPTANT DE TOUTE URGENCE :

La chienne **BELLE** :
gentille mamie née en
2005, encore alerte, qui ne
doit pas finir sa vie en box.



Le chat **BLANCO** :
A besoin de soins pour ses
yeux. Affectueux et joueur.
Devra vivre en
appartement.



Le chat **JEWEL** :
Positive FIV. Elle devra être la
seule princesse de la famille.
Pas d'autres chats, pas
d'enfants. Vie en appartement.

VOUS LES PARRAINEZ, VOUS LES AVEZ PARRAINES... ILS ONT ETE ADOPTES :

Les chiens : PIERROT, SANDY, SUNNY et TORNADE.

Les chats : ELIOT, FLOCON, GESSY, MIKADO, NOUNE, QUICK, VOLK et ZOE.

ILS ONT REJOINT LE PARADIS DES POILUS :

Les chiens : ALY, ARSENE, BOBBY, CHIPIE, COBRA, GOTCHA, JAO, ORNA, PIRATE, ROX, SIKI, SIMBA.

Les chats : BOUBOULE, FUDJI, GAÏA, JODY, LEO, LOCO, RAZMOTTE et VASK.



CHENIL REFUGE
52, rue Florent Evrard
(Quartier Montmartre)
42100 St Etienne
Tel : 04 77 33 35 50
E-Mail : spa42@spa42.fr
Site Web : www.spa42.fr
SIRET: 776 400 384 000 33



NOURRIR, SOIGNER et STÉRILISER coûtent très cher.
Votre SPA a plus que jamais besoin de votre aide pour lutter
contre les maladies, la reproduction sauvage de nos amis à
4 pattes et, par conséquence, contre les abandons.
De tout cœur, merci pour eux.

Demande d'ADHÉSION / Renouvellement de COTISATION

BON à retourner à : **SPA ST ETIENNE LOIRE 52 rue Florent Evrard 42100 SAINT ETIENNE**

NOM Prénom
Adresse
Code postal Ville
Téléphone domicile Téléphone portable
Adresse e-mail @

Souhaite : - Adhérer à l'association « SPA St Etienne Loire » reconnue d'utilité publique.
- Renouveler mon adhésion à l'association « SPA St-Etienne Loire », reconnue d'utilité publique.

- Je règle ma cotisation 2016 d'un montant de 30 € *

Par : Chèque bancaire (à l'ordre de : *SPA St Etienne Loire*) Espèces Paypal (via notre site Internet)

* Les cotisations et dons ouvrent droit à une déduction de 66% de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable

Fait à le SIGNATURE

BdP04/16

AIDE A LA STÉRILISATION ou DON pour les animaux du refuge

BON DE PARTICIPATION à retourner à **SPA St-Etienne Loire 52 rue Florent Evrard 42100 SAINT ETIENNE**

Je, soussigné(e)
NOM Prénom
Adresse
Code postal Ville
Téléphone domicile Téléphone portable
Adresse e-mail @

Souhaite faire un don* à l'association "SPA St-Etienne Loire" de:€

Par Chèque bancaire (à l'ordre de : *SPA St Etienne Loire*) Espèces Paypal (via notre site Internet)

* Les cotisations et dons ouvrent droit à une déduction de 66% de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable

Fait à le SIGNATURE

BdP04/16

PARRAINAGE

BON à retourner à : **SPA St-Etienne Loire 52 rue Florent Evrard 42100 SAINT-ETIENNE**

NOM Prénom
Adresse
Code postal Ville
Téléphone domicile Téléphone portable
Adresse e-mail @

Souhaite PARRAINER* -remplir par ordre de préférence dans le cas où le ou la filleul(e) choisi(e) aurait été adopté(e)-

Le chat ou la chatte :
Le chien ou la chienne :

.40 € par animal parrainé pour une année (une même personne peut parrainer plusieurs animaux).

Par : Chèque bancaire (à l'ordre de : *SPA St Etienne Loire*) Espèces Paypal (via notre site Internet)

* Les cotisations et dons ouvrent droit à une déduction de 66% de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable

Fait à le SIGNATURE

BdP04/16



CONVOCACTION Assemblée Générale Ordinaire - samedi 23 avril 2016 à 14 h 30

à la **Maison des Associations** 4 rue André Malraux - 42000 Saint-Etienne

ORDRE DU JOUR

- Exercice 2015 - rapport moral
- Exercice 2015 - rapport financier et approbation des comptes
- Exercice 2017 - vote du budget prévisionnel
- Exercice 2015-2016 - rapport des commissions
- Cotisation annuelle
- Election des membres du Conseil d'Administration :
 - Renouvellement des membres sortants
 - Election des membres cooptés
 - Election des nouveaux candidats

Les candidatures d'adhérents au conseil d'administration (à jour de leur cotisation 2016) devront parvenir à l'association au plus tard le 9 avril 2016, sous la forme d'une lettre de motivation adressée au Président et envoyée en pli recommandé avec accusé de réception. Cette lettre précisera la manière dont le postulant compte s'investir et s'engager au sein de l'association SPA St-Etienne Loire.

Pour pouvoir voter le jour de l'Assemblée Générale, il vous faudra :

- être à jour de votre cotisation 2016 (30 €)
- être en possession de votre carte d'adhérent 2016 signée
- présenter une pièce d'identité

En plus de votre bulletin de vote, vous pouvez voter en nom et place de 3 adhérents qui n'auront pas pu se déplacer et vous auront confié chacun : **leur pouvoir signé accompagné de leur carte d'adhérent 2016** (originale, pas de photocopie) **et d'une photocopie de leur pièce d'identité. Vous pourrez donc détenir, au maximum, 3 pouvoirs.**

Si vous-même ne pouvez pas vous déplacer, vous avez la possibilité de **remettre votre pouvoir à un adhérent**, à jour de sa cotisation 2016, et en qui vous avez toute confiance ; ou, **le faire parvenir à la SPA St-Etienne Loire** (en y apposant uniquement vos nom et prénom, la date et votre signature) **accompagné de votre carte d'adhérent 2016 signée et d'une photocopie de votre pièce d'identité.**

Pour le Conseil d'Administration
Le Président, Pierre PORTERAT

POUVOIR

Je soussigné(e)..... donne pouvoir

à

Pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de la SPA St Etienne Loire du 23 avril 2016 et voter en mes lieu et place.

Votre NOM :

Votre Prénom :



SOCIÉTÉ
PROTECTRICE DES
ANIMAUX ST-ÉTIENNE LOIRE

Date :

Votre Signature :

JOIGNEZ votre CARTE D'ADHERENT ORIGINALE 2016 et une PHOTOCOPIE DE VOTRE PIECE D'IDENTITE